

## 8 mises en examen à Marseille

© 30/04/2015 |  Terre-net Média

**Marseille, 30 avr 2015 (AFP) - Huit personnes ont été mises en examen jeudi à Marseille dans le cadre de l'enquête sur un vaste trafic de viande de cheval en Europe, a-t-on appris de source judiciaire.**

Les huit personnes, dont les nationalités n'ont pas été précisées, ont été mises en examen notamment pour « faux et usage de faux, tromperie sur la marchandise, abus de confiance et escroquerie en bande organisée », a-t-on précisé de même source. Cinq d'entre elles ont été incarcérées et trois placées sous contrôle judiciaire. Trois autres personnes doivent encore être déférées jeudi devant la juge d'instruction Annaïck Le Goff, chargée de l'enquête, ouverte en juillet 2013 au pôle santé du Tgi de Marseille, sur ce **trafic de viande illégal**. En tout, vingt-six personnes ont été arrêtées en Europe vendredi, lors d'un vaste coup de filet, auquel sept pays européens - parmi lesquels la Belgique d'où est originaire le chef présumé du réseau, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne - ont participé.

Le réseau est accusé d'avoir **falsifié les documents des chevaux** et d'avoir ainsi fait « entrer, de manière frauduleuse, de la viande impropre à la consommation dans la chaîne alimentaire européenne », selon l'organe européen de coordination judiciaire Eurojust. Selon les estimations des autorités françaises, quelque 4.700 chevaux ne disposant pas des certificats nécessaires auraient été abattus puis commercialisés entre 2010 et 2013. Ils étaient acheminés depuis plusieurs pays européens vers des **abattoirs du sud de la France**.

En France, « quatre cents passeports de chevaux présentant des anomalies ont été détectés », selon Eurojust. Deux Belges considérés comme les principaux suspects, notamment le dirigeant du réseau originaire des Ardennes belges, avaient été interpellés la semaine dernière, avec deux hommes de main, alors qu'ils descendaient vers le sud de la France, selon une source judiciaire belge. Des suspects ont aussi été interpellés en Allemagne et aux Pays-Bas, où trois personnes ont été arrêtées lors d'une quinzaine de perquisitions. En France, dix interpellations ont eu lieu le 24 avril dans le département des Ardennes.